

Anonyme
HÆC DEUM CÆLI
[Hymne *Quod chorus vatum*]
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.44]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Les attributions précédentes de ce motet anonyme sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS). Le compositeur de cette œuvre est probablement le même que celui du motet homonyme, Deslauriers n° d.70, composé dans le même ton et pour le même effectif. Le contrepoint a été très fortement retouché à partir d'éléments communs dès le début de la pièce où les deux voix (*dessus, taille*) sont présentées en renversable. Sur « Dominumque terræ », le *dessus* et la *basse* sont conservés et les trois parties intermédiaires recomposées. À partir de « Atque post partum », ce sont les parties de *basse* et de *basse-taille* qui sont réutilisées. Cette pratique de recomposition contrapuntique est très peu documentée pour la musique française de cette époque, ce qui rend ces deux pièces fort précieuses, sans toutefois que l'on puisse conclure chronologiquement sur l'antériorité de l'une sur l'autre.

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.44), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 39-39^v, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(2^e et 3^e systèmes du f. 39 ; 1^{er} système du f. 39^v)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater cette œuvre.

UTILISATION LITURGIQUE

Purification de la Vierge.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

ut1,ut3,ut4,ut4,fa4

Le motet est composé pour un chœur à cinq parties composé d'une voix d'enfant, accompagnée par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre, taille, basse-taille* et *basse*.

Il est probable que les strophes impaires de cette hymne aient été chantées en plain chant (voir l'ANNEXE ci-dessous), les strophes paires reprenant la polyphonie à cinq parties.

NOTES SUR LE TEXTE

Deuxième strophe de l'hymne *Quod chorus vatum*, attribuée à Raban Maur (Philipp Wackernagel, *Das deutsche Kirchenlied von der ältesten Zeit*, vol. 1, Leipzig, Teubner, 1864, p. 90).

TEXTE & TRADUCTION

[Quod chorus vatum venerandum, olim
Spiritu Sancto cecinis repletus,
In Dei factum genitrice constat
Esse Maria.]

Hæc Deum cæli, Dominumque terræ
Virgo concepit, peperitque virgo,
Atque post partum meruit manere
Inviolata.

[Quem senex justus Simeon in ulnas
In domo sumsit Domini gavisus,
Hoc quod optatum proprio videret
Lumine Christum.

Tu libens votis, petimus, precantum,
Regis æterni genitrix faveto :
Claraque celsi renitens olympi
Regna petisti.

Sit Deo nostro decus et potestas :
Sit laus et perpes, sit honor perennis,
Qui cæli summa residet in arce
Trinus et unus.

*Le mystère que le Saint-Esprit avoit prédit par la troupe sacrée
des Prophètes, est aujourd'hui accompli en la personne de Marie
Mere de Dieu.*

*Vierge, elle a conçu le Dieu du ciel et le Seigneur de la terre ;
Vierge, elle l'a enfanté ; et toujours Vierge, elle a adoré son Fils
premier-né.*

*O Messie, ô Sauveur, l'espérance des justes, l'attente des nations :
avec quelle joie le saint Vieillard Siméon vous a-t-il vu entre ses
bras dans le Temple du Seigneur !*

*O Mere du Roi des Rois, maintenant que vous êtes assise au plus
haut des cieux, recevez favorablement les prières de vos humbles
serviteurs.*

*Honneur, puissance, louange, et gloire à Dieu seul, et à la sainte
Trinité, sur la terre et au plus haut des cieux.*

(traduction : *Œuvres de Messire Jacques-Benigne
Bossuet évêque de Meaux, tome 10, Argentina,
Venise, G.-B. Albrizzi, 1755, p. 344*)

ANNEXE



*Antiphonarium Præmonstratense... D. Claudii Honorati Lucas,
Verdun, Claude Vigneulle, 1718, p. 268.*